

Cent soixante-quinzième session du Conseil

Point 16 de l'ordre du jour: Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

La FAO remercie les Gouvernements de la Nouvelle-Zélande, du Canada et de l'Australie d'avoir formulé des observations, manifesté leur appui et encouragé une plus grande participation des peuples autochtones, en particulier des jeunes, aux débats sur la transformation des systèmes agroalimentaires.

En ce qui concerne le Forum mondial de la jeunesse autochtone (ci-après le «Forum») organisé tous les deux ans par l'ONU, la FAO réaffirme sa volonté de contribuer à donner suite aux résultats issus du Forum, en particulier la Déclaration mondiale des jeunes autochtones sur les systèmes alimentaires durables et résilients (Rome, 2021) et la Déclaration de Rome sur la sauvegarde de sept générations dans un contexte de crise alimentaire, sociale et écologique (2023). En 2024, pendant la période intersessions, elle continuera de collaborer avec les peuples autochtones en vue de transformer les systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité ainsi que de lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et l'insécurité alimentaire. Elle apprécierait l'aide de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de l'Australie et d'autres membres de la FAO pour organiser la troisième édition du Forum en 2025.

La FAO remercie le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande d'avoir facilité la participation des jeunes autochtones de la délégation représentant la région socioculturelle du Pacifique, qui était la deuxième région la plus représentée au Forum. Elle le remercie également de l'aider à poursuivre son action auprès des jeunes autochtones de la région, en particulier dans le cadre de la 4^e Conférence du Pacifique sur le changement climatique dans l'océan Pacifique, tenue du 20 au 24 mai 2024 à Apia (Samoa) et de ses liens avec les travaux du Pôle de connaissances mondial sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones.

La FAO reste fermement résolue à continuer d'accroître la visibilité des systèmes alimentaires et des systèmes de connaissances des peuples autochtones dans tous ses travaux, et remercie les membres de l'Organisation qui ont rejoint la Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones et le Groupe des amis des peuples autochtones basé à Rome.

La FAO remercie le Canada de soutenir des initiatives de transition numérique qui sont essentielles pour améliorer la sécurité alimentaire dans le monde tout en promouvant la durabilité et l'inclusion à l'échelle la plus vaste, en ne laissant personne de côté. Elle continuera d'orienter le recours aux technologies numériques pour les mettre au service du bien, et veillera à leur utilisation éthique et responsable, notamment dans le cas des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle.

Pour ce qui est des observations de l'Australie, la FAO tient constamment les membres informés de l'exécution de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, y compris du Plan d'action 2022-2025 y relatif, en communiquant des informations actualisées aux organes directeurs, par exemple dans un compte rendu transmis récemment au Comité du Programme (sources: [CL 175/10](#), par. 15, et [C 2025/8](#), annexe 4).

Le secrétariat se félicite de l'intérêt porté par la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Australie aux travaux de la FAO sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) et examinera toutes les questions soulevées lors de son intervention sur ce point de l'ordre du jour.

En ce qui concerne le nouvel indicateur proposé («Prévalence de la diversité alimentaire minimale»), la méthode de mesure est bien établie et les données seront collectées au moyen des questionnaires sur la diversité alimentaire minimale chez les enfants et la diversité alimentaire minimale chez les femmes. Les questionnaires sont simples, rapides à comptabiliser et faciles à interpréter et ont été intégrés assez aisément et à moindre coût à des enquêtes plus vastes portant sur de multiples sujets. Dans chaque questionnaire, il est simplement demandé aux personnes interrogées si elles ont récemment consommé au moins la moitié des groupes d'aliments inscrits sur une liste prédéfinie. La diversité alimentaire minimale chez les femmes mesure la part de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont consommé au moins cinq des dix

groupes d'aliments prédéfinis, et la diversité alimentaire minimale chez les enfants mesure la proportion d'enfants âgés de 6 à 32 mois qui ont consommé au moins cinq des huit groupes d'aliments prédéfinis.

Ces deux indicateurs de la diversité alimentaire minimale sont déjà utilisés dans le cadre du suivi et de l'évaluation pour éclairer les politiques et les programmes dans de nombreux pays. En ce qui concerne la diversité alimentaire minimale chez les enfants, les bases de données mondiales sur la nutrition du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) donnent actuellement des estimations qui se fondent sur plus de 250 enquêtes dans 110 pays et sont actualisées chaque année. Des données à ce sujet ont été recueillies concernant plus de 50 pour cent des États membres de l'ONU depuis 2015, ce qui représente 78 pour cent de la population mondiale. Pour ce qui est de la diversité alimentaire minimale chez les femmes, d'ici à la fin de 2024, des données auront été recueillies pour 92 pays, soit 47 pour cent des États membres de l'ONU et 86 pour cent de la population mondiale. Le Global Diet Quality Project sur la qualité de l'alimentation dans le monde vise à recueillir des données sur la diversité alimentaire minimale chez les femmes au moyen du sondage mondial de Gallup pour 140 pays dans les années à venir.

L'indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les enfants est d'abord apparu dans les orientations élaborées en 2008 par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé au sujet des indicateurs de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, et, depuis, des informations à son sujet ont été systématiquement recueillies au moyen d'enquêtes auprès des ménages. De grands programmes d'enquête auprès des ménages, comme les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, le programme d'enquête démographique et sanitaire et les enquêtes nutritionnelles nationales, permettent de collecter des données alignées sur l'indicateur standard mondial depuis plus de dix ans.

L'indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes a été mis au point en 2015 et des orientations officielles ont été publiées par la FAO cette même année. Des statistiques représentatives au niveau national ont été établies sur l'indicateur moyennant l'enquête démographique et sanitaire et le sondage mondial de Gallup ainsi que par plusieurs organisations internationales grâce à leurs cadres de suivi et d'évaluation, notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Plusieurs pays utilisent également l'indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes dans leurs mesures de l'aide au développement. C'est par exemple le cas du Ministère fédéral allemand de la coopération et du développement économiques (BMZ/GIZ) et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

En réponse à la question de la Nouvelle-Zélande au sujet du manque de données sur les indicateurs des ODD relatifs à l'alimentation et à l'agriculture dans le Pacifique, le secrétariat souligne que c'est effectivement un problème qui était récemment au cœur des débats lors de la 30^e session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, tenue du 22 au 24 mai 2024 à Katmandou (Népal). Comme l'indique le rapport de la Commission à paraître, la Commission a accordé une attention particulière au faible taux de communication de l'information dans le Pacifique et a notamment recommandé à la FAO de prêter un appui aux petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique pour les aider à combler le manque de données, y compris au sujet des indicateurs des ODD dont la FAO est responsable. Elle a également encouragé l'Organisation à insister sur cette recommandation lors du Forum sur les solutions pour les PEID du Pacifique de 2024. La FAO investit déjà des sommes considérables dans des initiatives de renforcement des capacités statistiques dans la région du Pacifique, dans le cadre d'une multitude de projets nationaux et régionaux de coopération

technique, dont les projets TCP/SAP/3903¹, TCP/SAP/3906², et TCP/VAN/3904³. En outre, elle échange actuellement avec l'Australie et d'autres partenaires fournisseurs de ressources en vue d'étendre à la région du Pacifique la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

¹ Projet d'un montant de 500 000 USD visant à aider 13 pays insulaires du Pacifique à recueillir, à analyser et à interpréter des données nationales sur les ODD et d'autres indicateurs importants.

² Projet d'un montant de 400 000 USD visant à aider les bureaux nationaux de statistique et les ministères chargés de l'agriculture de 13 pays du Pacifique à renforcer les capacités leur permettant de recenser, d'établir, de contrôler et de diffuser des statistiques pertinentes et consolidées sur les systèmes agroalimentaires à l'appui des politiques intersectorielles et de la prise de décisions.

³ Projet d'un montant de 225 000 USD visant à prêter un appui technique et méthodologique, y compris sous la forme d'un renforcement des capacités et d'une formation sur la collecte de données pour contrôler les ressources et la productivité agricoles, et d'un renforcement des institutions pour assurer un suivi régulier des programmes de développement agricole.